CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft
Walliser Landwirtschaftsschule - Châteauneuf

Détenteur de bovins - B

Nr.	F18/19_038
Secteur de formation	Agriculture
Date	29/03/2019
Période : début	
Période : fin	
Délai d'inscription	20/03/2019
Durée	1 jour
Contexte	Selon les bases légales en vigueur dans l'ordonnance sur la protection des animaux, toute personne qui acquiert du bétail bovin doit suivre une formation.
Objectifs pour les participants	A la fin de la formation, les participants sont capables de : - détenir des bovins en fonction des bases légales et des besoins de l'espèce - garder et alimenter les bovins correctement - élever de jeunes animaux
Contenu	Bases juridiques Besoins propres de l'espèce Alimentation Garde et détention des animaux Santé animale, soins et sécurité alimentaire Elevage des jeunes animaux
Méthode	Cours théoriques
Public-cible	Grand public
Formateur(s)	Lionel Balet, Dr. Vétérinaire
Lieu	Ecole d'agriculture du Valais, Châteauneuf
Marques	EduQua
Horaire	08h30 - 15h30
Critère de sélection	Date d'inscription
Remarques organisationnelles	Compris dans le prix : documents de cours + pauses et repas
Prix non membre	120 CHF
Prix membre	120 CHF
Organisateur	SCA - Ecole d'agriculture du Valais Châteauneuf